

# L'après-guerre en Europe : la construction européenne

1 Lis le texte et réponds aux questions.

## Le traité de Paris - 1951

Signé à Paris le 18 avril 1951, le traité de Paris instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) a été conclu pour 50 ans. Par ce traité, les six pays signataires (l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas) mettent en œuvre un espace de paix, de coopération et d'échanges commerciaux.

## Le traité de Rome - 1957

Le 25 mars 1957, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas signent à Rome un traité, qui crée la Communauté Economique Européenne (CEE). Elle fait suite au succès de la CECA : elle a pour but de créer une politique économique commune dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des transports.

Le traité de Paris a été mis en place après le discours d'un ministre français, Robert Schumann, sur la construction européenne.

1. Que veut construire le traité de Paris ?

Il veut construire un espace de paix, de coopération et d'échanges commerciaux.

2. Pourquoi est-ce important que la France et l'Allemagne fassent tous les deux partie de la Communauté européenne ?

Pour éviter une nouvelle guerre.

3. La CEE est créée combien de temps après la CECA ? A quoi sert-elle ?

6 ans - la CEE sert à créer une politique économique commune (agriculture - pêche - transports).

